

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29  
Votants : 28  
Absent : 1

L'an deux mille neuf  
Le 28 septembre  
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mmes Germaine HACALA, Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Mrs Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, , Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melle Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, Isabelle LE BARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, Mme Isabelle ECHEVERRIA, M. Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, M. Dominique MELE, Mme Thérèse HALSOUET.

Pouvoirs :

Mme M.-Hélène GOYA à M. BERCETCHE  
M. Michel LARRETTE à Mme RAGOZIN  
M. Didier PICOT à M. Pascal MARTIN

Absent :

M. Beñat ELIZONDO.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

**OBJET : Modification délibération AP/CP – Travaux de voirie – VC 4 Socoa**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux de voirie du VC4 Socoa afin de tenir compte du planning des travaux qui prévoit la fin du chantier en décembre.

TRAVAUX DE VOIRIE - VC 4 SOCOA	COUT TTC de l'opération	réalisé 2008	reports 2008	propositions 2009
<b>DEPENSES</b>	<b>634 258,00</b>	<b>0,00</b>	<b>255 058,00</b>	<b>379 200,00</b>
MAITRISE ŒUVRE	30 783,00		28 704,00	2 079,00
TRAVAUX	594 340,00		226 354,00	367 986,00
DIVERS - frais de publicité et dossiers marchés	3 500,00			3 500,00
imprévus	5 635,00			5 635,00
<b>TRAVAUX DE VOIRIE - VC 4 SOCOA</b>	<b>financement de l'opération</b>	<b>réalisé 2008</b>	<b>reports 2008</b>	<b>propositions 2009</b>
<b>RECETTES</b>	<b>634 258,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>634 258,00</b>
AUTOFINANCEMENT ET/OU EMPRUNT	634 258,00	0,00	0,00	634 258,00

.../...

**Suite délibération du 28 septembre 2009 : « Modification délibération AP/CP – Travaux de voirie – VC 4 Socoa »**

Après avis favorable de la Commission des Finances du 16 septembre 2009,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MODIFIE la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux de voirie de la VC4 Socoa comme indiqué ci-dessus.

*Votes pour : 28*

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi  
en Sous-Préfecture :  
Visé le :  
Publié ou notifié le :